



*Sirha*  
Salon International de la Restauration,  
de l'Hôtellerie et de l'Alimentation

**Enodis**  
Fabricant de Cuisines Professionnelles

TROPHEE NATIONAL DE CUISINE « BERNARD LOISEAU »  
EDITION 2009



**TROPHEE NATIONAL DE CUISINE « BERNARD LOISEAU »  
EDITION 2009**

LE THEME

Un poulet fermier de Bresse en chaud froid et ses garnitures

LE LIEU

LYON (69) au SIRHA,  
EUREXPO  
Avenue Louis Blériot - 69686 Chassieu Cedex

LA DATE

Lundi 26 JANVIER 2009  
de 10 heures à 15 heures sur le stand ENODIS

LE JURY

Composé de Chefs étoilés et de Meilleurs Ouvriers de France

LES CANDIDATS

Cuisiniers âgés de 25 à 35 ans

CONTACT

Organisation et Informations

**Gérard OUDIN**

Coordonnateur des Concours Gastronomiques  
289, Rue des Arbousiers 34570 Vailhauquès

☎: 0616 825 765– Courriel : [oudin.g@wanadoo.fr](mailto:oudin.g@wanadoo.fr)



## THEME DU CONOURS

### 1<sup>er</sup> TROPHEE NATIONAL « BERNARD LOISEAU »

#### Poulet Fermier de Bresse en chaud-froid

Il sera demandé un plat de six portions dressé pour la présentation, sans aucun signe distinctif, et quatre portions dressées sur assiettes individuelles pour la dégustation du Jury.

Les garnitures, trois garnitures différentes, devront être proportionnelles à la pièce principale.

Toute liberté de présentation est autorisée.

Sélection sur recette écrite :

Joindre le bon d'économat, la progression et le titre de la recette + photos ou dessin (si possible).

Les inscriptions et fiches techniques devront parvenir au plus tard le 20 novembre 2008 pour la sélection du comité de lecture qui se tiendra le 24 novembre 2008.

Les candidats sélectionnés seront prévenus par téléphone ou par courriel à partir du 30 novembre 2008.

Les critères d'évaluation seront les suivants :

Respect du bon d'économat	sur 10	Présentation du plat	sur 25
Originalité de la recette	sur 20	Décoration des assiettes	sur 20
Technicité du travail	sur 25	Mariage des ingrédients	sur 20
Justesse des cuissons	sur 20	Goût	sur 40
Faisabilité en cuisine de restaurant	sur 20		
Soit un total de 200 points			



## TROPHEE NATIONAL DE CUISINE « BERNARD LOISEAU » EDITION 2009

### RÈGLEMENT GÉNÉRAL

#### ARTICLE 1 : Lieu et date

Le TROPHEE NATIONAL BERNARD LOISEAU 2009 se déroulera dans le cadre du SIRHA le 26 janvier 2009 de 10h à 15h sur le stand ENODIS.

#### ARTICLE 2 : Conditions de participation

Chaque concurrent pourra faire acte de candidature jusqu'au 20 novembre 2008 dernier délai.

Il devra adresser son bulletin de participation (ci-joint) par courrier à :

**Gérard OUDIN**  
*Coordonnateur des Concours Gastronomiques*  
289, Rue des Arbousiers 34570 Vailhauquès  
☎ : 0616 825 765 – Courriel : [oudin.g@wanadoo.fr](mailto:oudin.g@wanadoo.fr)

Il lui sera envoyé une convocation après la sélection du comité de lecture.

Le jour du concours :

Chaque œuvre devra être accompagnée obligatoirement de deux cartes de visite indiquant le titre du concours, le nom, prénom et adresse du candidat et le nom de l'établissement qu'il représente ; l'une de ces cartes sera pour le comité organisateur, l'autre sera placée sur le plat après proclamation des résultats.

#### ARTICLE 3 : Dépôt des pièces

Les pièces seront acceptées de 8h à 10h le lundi 26 janvier 2009 sur le stand ENODIS.

Passées 10 heures, aucune pièce ne sera plus acceptée et aucun candidat admis jusqu'à la fin du passage du jury.

#### ARTICLE 4 : Souveraineté du jury

Les décisions du jury sont sans appel. Tous les membres du jury sont des professionnels connus et reconnus de la profession, MOF et Chefs étoilés.

Les organisateurs, et eux seuls (Lucien Mongelli et Gérard Oudin, co-présidents de la Délégation France - Occitanie des Disciples d'Auguste Escoffier) auront tout pouvoir pour statuer sur quelque problème que ce soit.

## ARTICLE 5 : pièces exposées

Tout signe apparent permettant une reconnaissance du candidat entraînera le déclassement immédiat.

Les pièces pourront être reprises au plus tôt le lundi 26/01/2009 après 16h00.

## ARTICLE 6 : déplacements

Le comité d'organisation décline toute responsabilité lors des divers déplacements liés au fait de participer aux concours.

## ARTICLE 7 : exploitation médiatique

Les candidats ne pourront pas s'opposer à l'exploitation de leurs noms et de leurs recettes ainsi qu'à toute image photo ou vidéo prise dans le cadre du SIRHA.

De plus, les candidats devront aviser le comité organisateur dans l'hypothèse où des exploitations médiatiques ou publicitaires seraient effectuées par des fournisseurs autres que les partenaires officiels ou toutes personnes mandatées par le comité organisateur pour autorisation éventuelle.

## ARTICLE 8 : Remise des prix

La remise des prix aura lieu le lundi 29 janvier à partir de 15h, sur le stand ENODIS, en présence de nombreuses personnalités des Métiers de Bouche et de la Presse Professionnelle.

## ARTICLE 9 : Assurances

Chaque candidat devra être assuré personnellement en Responsabilité Civile. Le comité organisateur n'étant en rien responsable des incidents, accidents et malversations commis directement ou indirectement par les candidats.

## ARTICLE 10 : Récompenses

Chacun des candidats se verra attribuer par le Comité d'Organisation :

- ↳ 1<sup>er</sup> candidat : Trophée Bernard Loiseau qui sera exposé pendant 2 ans dans l'établissement du vainqueur, avant sa remise en jeu en 2011 au Shira.
- ↳ du 2<sup>ème</sup> au dernier candidat : Prix offerts par les sponsors et les différents partenaires

Pour tous les candidats, diplômes de participation avec photo couleur (format A4) de sa pièce.